

FORMATION en DISTANCIEL

Charte éthique

L'inscription à une formation et la connexion à celle-ci implique de fait l'acceptation de cette charte par le stagiaire participant.

- 1. Le stagiaire s'assure que sa connexion Internet (wifi, force du signal) soit suffisante et régulière pour participer à la formation.
- Le stagiaire s'engage à se trouver dans un endroit propice pour suivre la formation.
 Le contenu de la formation ne doit pas être accessible à des tiers.
 Si l'environnement est bruyant, il se procurera un casque.
- 3. Le stagiaire s'engage à ne pas divulguer les codes d'accès à la formation. Ceux-ci sont restreint à son usage personnel et unique.
- 4. Le stagiaire s'engage à être ponctuel. La connexion doit se faire au plus tard à l'heure indiquée du début ou de reprise de formation. Une salle d'attente sera ouverte 10 minutes avant le début de la formation.
- 5. Le stagiaire ouvre sa caméra et le son. Le formateur doit être en mesure de voir le visage du participant.
- 6. Le stagiaire indique son prénom et l'initial de son nom comme identifiant (les pseudos ne sont pas acceptés)
- 7. Le stagiaire s'engage à ne pas enregistrer la formation par quelque support que ce soit, en raison des règles de respect de l'image, des données personnelles et de la propriété intellectuelle. Il s'engage également à ne pas prendre de photos, ni copie d'écran lors de la formation.
- 8. Si le formateur lors de certaines séquences, pose le cadre d'une confidentialité, le stagiaire s'engage à respecter ce cadre et à ne pas divulguer les paroles ou expériences des autres stagiaires.
- 9. Le stagiaire s'engage à effectuer tous les travaux exigés par le formateur (travail en équipe, en binôme, temps d'intériorisation, travaux écrits...) et à s'engager activement dans la formation.
- 10. En cas de force majeure, d'absence ponctuelle ou de problème de connexion, le stagiaire s'engage à contacter le formateur (via le numéro de téléphone ou l'adresse mail transmise) pour lui signifier cette situation.